

11 mai 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE PUBLIE A L'ISSUE DE LA CONFERENCE FRANCO-AFRICAINNE DE PARIS, LES 10 ET 11 MAI 1976

« POLITIQUE ETRANGERE » LES 10 ET 11 MAI 1976 SE SONT REUNIS A PARIS SOUS LA PRESIDENCE DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, LES CHEFS_D_ETAT ET DE GOUVERNEMENT ET LES DELEGATIONS MINISTERIELLES DU BENIN, DU BURUNDI, DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, DE COTE_D_IVOIRE, DU GABON, DE HAUTE-VOLTA, DU MALI, DE L'ILE MAURICE, DU NIGER, DU RWANDA, DU SENEGAL, DU TCHAD, DU TOGO, DU ZAIRE. ASSISTAIENT EN_OUTRE A LA CONFERENCE, SON EXCELLENCE LE COMMISSAIRE D'ETAT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A LA PLANIFICATION DE LA GUINEE-BISSAU, SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA JUSTICE DU CAP VERT, SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION INTERNE DE SAO TOME ET DE PRINCIPE, SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INTERIEUR DES COMORES, SON EXCELLENCE LE PREMIER MINISTRE DES ILES SEYCHELLES. CETTE REUNION REPONDAIT AU VOEU EXPRIME PAR LA CONFERENCE FRANCO - AFRICAINE DES 7 ET 8 MARS 1975 A BANGUI « REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE » ET S'INSCRIVAIT DANS LA LIGNE DES ECHANGES DE VUE AMICAUX AUXQUELS UN CERTAIN NOMBRE D'ETATS AFRICAINS ET LA FRANCE SOUHAITENT PROCEDER EN_COMMUN, POUR EXAMINER LES GRANDS PROBLEMES DU MOMENT. LA CONFERENCE A ENREGISTRE AVEC SATISFACTION LA PRESENCE D'UN NOMBRE ACCRU DE PARTICIPANTS ET A SALUE LES DELEGATIONS DES NOUVEAUX ETATS VENUS ASSISTER EN QUALITE D'OBSERVATEUR A SES TRAVAUX. ELLE A TENU A AFFIRMER LE CARACTERE INFORMEL, OUVERT ET AMICAL DE CES DEBATS ET A FORMULE L'ESPOIR QUE D'AUTRES PAYS S'ASSOCIENT A L'AVENIR A CES ECHANGES_DE_VUES. LES CHEFS D'ETAT ET DE DELEGATION ONT CONSTATE LA CONVERGENCE DE LEURS POINTS_DE_VUE EN CE QUI CONCERNE L'INFLATION MONDIALE, LE SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL, LE PROBLEME DES MATIERES PREMIERES, LE DIALOGUE NORD-SUD ET L'AIDE AU DEVELOPPEMENT. ILS ONT CONSTATE ET DEPLORE LES EFFETS DOMMAGEABLES DE L'INFLATION SUR LEURS ECONOMIES ET SUR L'EQUILIBRE DES COMPTES EXTERIEURS DE LEURS PAYSÖ\

« POLITIQUE ETRANGERE » ILS ONT DECIDE D'UNIR LEURS EFFORTS AFIN DE PROMOUVOIR UNE ECONOMIE MONDIALE PLUS STABLE. ILS ESTIMENT QU'UNE LUTTE EFFICACE CONTRE L'INFLATION SUPPOSE QUE, SUR-LE-PLAN INTERNE, COMME SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL, TROIS TYPES D'ACTIONS SOIENT ENTREPRIS. 1) AU NIVEAU DE LEURS ECONOMIES RESPECTIVES, ILS PRENDRAIENT LES MESURES NECESSAIRES POUR CONTROLER LES TENSIONS INFLATIONNISTES DEVENUES PLUS VIVES AU MOMENT OU SE GENERALISE LA REPRISE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DANS LES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISES. 2) ILS ONT REAFFIRME QU'UN DEVELOPPEMENT NON_INFLATIONNISTE DES ECONOMIES ET DES ECHANGES COMMERCIAUX NE POUVAIT ETRE ASSURE QUE PAR UN RETOUR A UN REGIME GENERAL DE PARITES STABLES MAIS AJUSTABLES. 3) ENFIN, ILS ONT AFFIRME LEUR OBJECTIF DE PARVENIR A STABILISER LE COURS DES MATIERES PREMIERES A DES NIVEAUX REMUNERATEURS. ILS ONT PRIS CONNAISSANCE DES PROPOSITIONS FAITES PAR LA FRANCE A LA IVEME CNUCED, NOTAMMENT DE CELLES QUI ONT TRAIT A LA CONCLUSION D'ACCORDS DE PRODUITS POUR LES PRINCIPALES MATIERES PREMIERES DANS UN DELAI DE DEUX ANS, AU FINANCEMENT ASSURE

CONJOINTEMENT PAR LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS DE STOCKS REGULATEURS ET A LA CREATION D'UN FONDS CENTRAL QUI SERAIT ETABLI UNE FOIS QU'UN NOMBRE SUFFISANT D'ACCORDS DE PRODUITS SERAIENT EN APPLICATION. ILS ONT ESTIME QUE CES PROPOSITIONS AVAIENT UN CARACTERE POSITIF ET CONSTITUAIENT L'UNE DES CONTRIBUTIONS SUSCEPTIBLES D'AIDER A LA SOLUTION DE CE PROBLEME. ILS ONT RAPPELE L'INTERET QU'ILS ATTACHAIENT A CE QUE LES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS ET DES BIENS D'EQUIPEMENT NE VARIENT PAS DANS DES CONDITIONS TROP DIFFERENTES DES PRIX DES MATIERES PREMIERES. ILS ONT SOUHAITE QUE LA LISTE PRIORITAIRE QUI AVAIT ETE DEFINIE SOIT ETENDUE A D'AUTRE MATIERES PREMIERES, TELLES QUE LE BOIS, LES OLEOGINEUX ET LES PHOSPHATES, QUI ONT POUR LES PAYS AFRICAINS UN INTERET PRIMORDIAL. LES CHEFS_D_ETAT ONT RECONNU L'IMPORTANCE DE LA CONTRIBUTION QUE LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE DITE "DIALOGUE NORD-SUD" EST APPELEE A APPORTER A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS GLOBALES AUX PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT

ILS ONT EXPRIME L'ESPOIR QU'AU LENDEMAIN DE LA CONFERENCE DE NAIROBI `KENYA`, LA REPRISE DES TRAVAUX DE LA CCEI PERMETTE D'APPROFONDIR ET DE COMPLETER LES RESULTATS QUI AURONT ETE ACQUIS TANT EN CE QUI CONCERNE LES MATIERES PREMIERES, LES TRANSFERTS DES RESSOURCES, QUE LE DOMAINE DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE. LA CONFERENCE A FORME LE VOEU QUE LE DIALOGUE NORD-SUD PUISSE DANS LE RESPECT DES INTERETS DES DIFFERENTES PARTIES CONTRIBUER EFFICACEMENT A L'ETABLISSEMENT D'UN ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL PLUS JUSTE ET PLUS STABLE. ILS ONT PRIS CONNAISSANCE ET APPROUVE LE PROJET D'ACCORD CREANT UN FONDS DE SOLIDARITE AFRICAINE DONT LE PRINCIPE AVAIT ETE ARRETE LORS DE LA CONFERENCE DE BANGUI. CE FONDS EST DESTINE A FACILITER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ETATS AFRICAINS QUI Y PARTICIPENT, PRINCIPALEMENT LES ETATS LES PLUS DEFAVORISES, EN CONTRIBUANT AU FINANCEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PRESENTANT UN INTERET PARTICULIER. CE FONDS, QUI SERA FINANCE CONJOINTEMENT PAR LES ETATS AFRICAINS ET LA FRANCE, POURRA APPORTER SA GARANTIE, BONIFIER DES FINANCEMENTS EXISTANTS OU ALLONGER LA DUREE DE CEUX-CI. LA CONFERENCE A DONNE MANDAT AUX MINISTRES DES FINANCES DE SIGNER LE PROJET D'ACCORD LORS DE LEUR REUNION PREVUE A PARIS AU MOIS DE SEPTEMBRE. LE FONDS SERA EFFECTIVEMENT MIS EN_PLACE A-COMPTER DU 1ER JANVIER 1977. PAR AILLEURS, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A INFORME LES CHEFS_D_ETATS ET DE GOUVERNEMENT DE LA DECISION FRANCAISE DE PARTICIPER AU FONDS AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. LA CONFERENCE A EXPRIME SA SATISFACTION DEVANT CETTE DECISION QUI REpond A SON SOUHAIT. LES PARTICIPANTS ONT ACCUEILLI AVEC UNE GRANDE SATISFACTION LA DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE QUI A FAIT PART DE SA DECISION D'AUGMENTER PROGRESSIVEMENT LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE POUR ATTEINDRE AUSSI RAPIDEMENT QUE POSSIBLE L'OBJECTIF DE 0,7 % DU P.N.B. LES CHEFS_D_ETAT ONT APPROUVE LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA COOPERATION BILATERALE QUI DOIT CONSERVER UN CARACTERE PRIVILEGIE POUR L'AFRIQUE ET TENIR_COMPTE DE LA SPECIFICITE ET DE LA PERSONNALITE DE CHAQUE ETAT. ILS ONT INSISTE POUR QU'ELLE CONSERVE UN CARACTERE SOUPLE ET PRAGMATIQUE QUI LUI PERMETTE D'INTERVENIR DANS TOUS LES SECTEURS DU DEVELOPPEMENT. LES CHEFS D'ETAT ONT UNANIMEMENT RECONNU QUE LE PLEIN ESSOR DE L'AFRIQUE NE PEUT RESULTER DE LA SEULE ADDITION DES EFFORTS NATIONAUX. CERTAINS PROBLEMES COMME LES CALAMITES NATURELLES, LA SECHERESSE DANS LES ZONES SAHELIENNES, LE DESENCLAVEMENT DES REGIONES CONTINENTALES, L'ORGANISATION DE L'AGRICULTURE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN EFFORT EXCEPTIONNEL SPECIFIQUE. ILS APPROUVENT LA PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE D'INVITER SES PARTENAIRES DU MONDE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A INVITE SES PARTENAIRES DU MONDE OCCIDENTAL A CREER UN FONDS EXCEPTIONNEL DE PROMOTION DE L'AFRIQUE. LES REPRESENTANTS DES ETATS AFRICAINS CONCERNES SE SONT DECLARES PRETS A CREER LES ORGANISMES DE CONCERTATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXECUTION PROPRES A METTRE EN_OEUVRE CES MOYENS NOUVEAUX DE DEVELOPPEMENT. LES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE ONT TENU A REAFFIRMER LA NECESSITE POUR L'AFRIQUE D'EVITER TOUTES IMMIXTIONS ETRANGERES DANS SES AFFAIRES AFIN DE SAUVEGARDER LA PAIX DANS LE CONTINENT ET DE LUI PERMETTRE DE CONSACRER LA TOTALITE DE SES FORCES A SON EXPANSION AU BENEFICE DE L'HOMME. LES CHEFS D'ETAT ET LES CHEFS DE DELEGATION ONT EXPRIME AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE LEURS REMERCIEMENTS AMICAUX ET LEUR GRATITUDE POUR L'ACCUEIL PARTICULIEREMENT CHALEUREUX QUI LEUR A ETE RESERVE. ILS SONT CONVENUS DE TENIR UNE PROCHAINE REUNION A DAKAR `SENEGAL` EN 1977.